

## **Création Entreprise en 6H : Démarche en ligne et coût réduit**

- Automatisation de la soumission des dossiers par les notaires au BCE/APIX et au RCCM de Pikine via [orbus-entreprise.sn](http://orbus-entreprise.sn) : enregistrement et création dans les 6H au lieu de 48H
- Encadrement des émoluments des notaires en matière de constitution de Société à Responsabilité Limitée (SARL) :
  - 20.000 FCFA pour un capital compris entre 0 et 500 mille Fcfa
  - 70.000 FCFA pour un capital compris entre 500 mille et 5 millions Fcfa
- Suppression des droits de timbre pour l'enregistrement des statuts de la SARL
- *Recherche en ligne du nom commercial via la plateforme [seninfogreffe.sn](http://seninfogreffe.sn)*

## **Octroi de permis de construire : Délai raccordement assainissement réduit et documents en ligne**

- Guichet de Raccordement à l'égout dédié aux PME établi à l'ONAS:
  - Délai médian inférieur à 40 jours pour plus de 60 raccordements de PME en 2015
  - Non exigence de la facture d'eau pour la constitution du dossier
- Affichage / publication des pièces constitutives et coûts afférents pour les demandes d'actes administratifs d'urbanisme et de construction d'immeubles
- Spécification de la qualification de l'agent d'urbanisme devant vérifier les plans architecturaux (niveau de formation, expérience, etc.)
- Spécification de la qualification de l'agent du bureau de contrôle devant superviser les travaux (niveau de formation, expérience, affiliation à un ordre, etc.)

## **Raccordement à l'électricité : facilité d'accès et plus de célérité dans le traitement**

- Réduction des délais de raccordement à l'électricité grâce à une meilleure efficacité du guichet unique dédié aux PME aux Grands Comptes SENELEC
- Publication du barème des tarifs appliqués sur le site web de SENELEC (<http://www.senelec.sn/content/view/97>)

## **Exécution des contrats : saisie express pour les petits montants en litige et délais réduits**

- Mise en place d'une nouvelle carte judiciaire qui érige des tribunaux d'instance
  - Possibilité de saisine directe du juge sans passer par l'étape d'assignation pour les litiges dont le montant est inférieur à 2 millions de FCFA
  - Réduction des délais de jugements des contentieux et d'exécutions des décisions de justice du fait des impacts de nouvelle réorganisation et des réformes précédentes du code des procédures civiles : délais médians autour de 500 jours

## **Transfert de propriété : délais encadrés et réduits, documents d'information en ligne**

- Encadrement des délais de publication au livre foncier des conservations foncières et pleine efficacité de la procédure fusionnée de publicité et d'enregistrement:
  - Délai médian de 36 jours au lieu de 71 jours pour disposer d'un certificat de droit réel au nom de l'acquéreur du bien immobilier à la suite d'une opération achat/vente via le notaire
- Publication des pièces constitutives et coûts afférents aux demandes de transfert de propriétés en plus des statistiques de performance en ligne [www.impotsetdomaines.gouv.sn](http://www.impotsetdomaines.gouv.sn)

## **Réglement de l'insolvabilité : Des facilités pour fermer son activité en cas de faillite/difficulté**

- Réforme de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif entrée en vigueur le 24 décembre 2015
  - Statut des mandataires judiciaires établi ainsi que le barème de leurs rémunérations pour opérationnaliser la réforme de l'OHADA au Sénégal;
  - Mise en place d'une procédure dite de conciliation pour les PME;
  - Règlement préventif simplifié ou redressement judiciaire destiné aux PME;
  - Constitution de sûretés réelles en période suspecte ne faisant plus partie, sous certaines conditions, des actes inopposables à la masse des créanciers;
  - Encadrement de la durée des procédures collectives et;
  - Simplification des procédures internationales.

## **Paiement des taxes et impôts : Encadrement et simplification des modalités et délais de paiement**

- Encadrement des délais de remboursement de Crédits de TVA; Suspension / exonération TVA sur le matériel agricole
- Possibilité de recours en cas de litiges ou de redressement

## **Commerce transfrontalier : système de prix simplifié et coût réduit**

- Adoption d'un système de facturation à la boîte (THC) de 6 catégories au lieu de 46 ( 80.000 Fcfa de frais de manutention pour l'import et l'export des produits frais/ horticoles)
- Etablissement d'un système de paiement unifié des redevances perçues par la Douane par l'adoption du ticket libératoire